



## Conditions générales de vente 2011

### PRESENTATION

Stages proposés par Val-o2max établissement déclaré Jeunesse et Sport n°10-05-05 représenté par Jean Chaperon :  
Brevet d'Etat d'Accompagnateur en Montagne et qualification VTT (carte n°00606ED0235).

### PAIEMENT

Cinquante pour cent du paiement complet est requis pour confirmer une réservation. Nous acceptons tout paiement fait par chèques en Euros ou virement bancaire. Sur place, les règlements en espèces sont acceptés en Euros.

### ANNULATION

Toute réservation annulée au moins 30 jours avant la date de début d'un cours ou d'un stage sera remboursée dans son intégralité. Pour une annulation faite en de ça des 30 jours, le montant versé pour la réservation ne sera pas remboursé.

Val-O2max ne peut être tenu responsable des conditions météorologiques, de la fermeture des remontées mécaniques (ou autres). Aucune leçon, stage ne sera annulée, sauf cas de force majeure ou absence d'un nombre suffisant de demandes.

Selon le cas, une autre date peut vous être proposée.

### ASSURANCE

Nos intervenants sont couverts par leur assurance professionnelle. De ce fait vous êtes couvert par leur RC. Il est néanmoins recommandé de posséder une assurance individuelle qui couvre les risques liés à la pratique.

### Aptitude médicale

Nous ne serions que trop vous recommander une visite médicale, non nécessaire si vous possédez une licence pour l'activité concernée. Vous reconnaissez lors de votre inscription ne souffrir d'aucune contre indication.

### EQUIPEMENT

Vous devez posséder votre équipement individuel ; le casque obligatoire pour le VTT ainsi que la combinaison pour la nage en haut vive.

### SECURITE ET ENCADREMENT

La faisabilité de tout programme est soumise à l'appréciation de l'éducateur, en fonction des conditions météorologiques, de la saison, le lieu, et des aptitudes morales et physiques des participants. L'Educateur a toute liberté et prérogative d'adapter sa séance. Nous vous demandons de respecter ses décisions pour la sécurité et la bonne ambiance du groupe.

### EXCLUSION DE RESPONSABILITE

Le client, ses ayants droits ou ses ayants causes ne pourront engager la responsabilité de l'école ou du moniteur au titre d'une blessure ou autre intervenue au cours des activités, sauf faute dûment établie.

### LITIGE APPLICABLE

Les conditions générales de vente sont soumises exclusivement au droit français. En cas de litige, seuls les tribunaux dans le ressort desquels se situe l'école, seront compétents.